

SI. GROUPE

3, rue du Bois Sauvage
91000 EVRY-COURCOURONNES

 N°Vert 0805.32.18.18

Mail : contact@si-groupe.com

Site web : <https://si-groupe.com/>



Formation SSIAP1, Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (67h00 minimum)

1. Objectif

Rendre le stagiaire capable d'assurer la fonction d'Agent de Sécurité Incendie dans un ERP, un IGH ou dans un bâtiment relevant du code du travail et ne répondant pas aux dispenses figurant dans l'article 4 de l'Arrêté du 02 mai 2005 modifié.

2. Prérequis

Attestation de secourisme en cours de validité.

Satisfaire à une évaluation de la capacité à rendre compte sur une main courante.

Aptitude médicale de moins de trois mois.

3. Contenu et découpage horaire

1^{ère} partie : Le feu et ses conséquences (6 heures)

- Le feu, le comportement au feu.

2^{ème} partie : Sécurité Incendie (17 heures)

- Principes de classement des établissements.
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie.
- Desserte des bâtiments.
- Cloisonnement d'isolation des risques.
- Evacuation du public et des occupants.
- Désenfumage.
- Eclairage de sécurité.
- Présentation des différents moyens de secours.

3^{ème} partie : Les installations techniques (9 heures)

- Installations électriques.
- Ascenseurs et nacelles.
- Installations fixes d'extinction automatique
- Colonnes sèches et humides.
- Système de sécurité incendie.

4^{ème} partie : Rôles et missions des agents de sécurité incendie (18 heures)

- Présentation des consignes de sécurité et main courante.
- Poste de sécurité.
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux.
- Mise en œuvre des moyens d'extinction.
- Appel et réception des services publics de secours.
- Sensibilisation des occupants.

5^{ème} partie : Concrétisation des acquis (17 heures)

- Visites applicatives.
- Mises en situation d'intervention.

SI. GROUPE

3, rue du Bois Sauvage
91000 EVRY-COURCOURONNES

 N°Vert 0805.32.18.18

Mail : contact@si-groupe.com

Site web : <https://si-groupe.com/>



4. Evaluation des connaissances en cours de stage

Les connaissances des stagiaires sont évaluées par oral chaque jour par les formateurs. Une évaluation écrite sera effectuée en fin de formation afin d'identifier les éventuelles lacunes du stagiaire en matière de théorie.

5. Moyens pédagogiques

Chaque stagiaire se verra confier à l'ouverture de stage, un fascicule pédagogique à jour des dernières modifications réglementaires comportant les modules de formation.

Des exercices de mise en pratique des connaissances seront réalisés au cours de la formation avec mises en situation réelles et exercices sur feu réel (manipulation extincteurs, RIA...).

Des QCM informatiques avec télécommande seront réalisés régulièrement afin d'évaluer les connaissances théoriques du stagiaire.

Des vidéos sur l'incendie et sur les ERP et IGH seront projetées aux stagiaires afin de synthétiser les modules évoqués durant la formation.

6. Examen

1 QCM (Questionnaire à choix multiple) et une ronde incendie avec une levée de doute.

7. Attestation

Chaque stagiaire se verra éditer un diplôme SSIAP1 (durée de validité de 3 ans) après réussite à l'examen ainsi qu'une Carte SST (durée de validité de 2 ans).

SI. GROUPE

3, rue du Bois Sauvage
91000 EVRY-COURCOURONNES

 N°Vert 0805.32.18.18

Mail : contact@si-groupe.com

Site web : <https://si-groupe.com/>



Titre ASSP, Agent Spécialisé en Sécurité Privée (175h00 minimum)

1. Objectif

A l'issue de la formation, l'ASSP sera en mesure d'assurer la surveillance d'établissements ou de manifestations en événementiels et d'assurer la protection des personnes en matière de secourisme, sécurité incendie et sûreté en tout genre.

« Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'aptitude professionnelle obligatoire en vue de l'obtention de la carte professionnelle dématérialisée pour l'activité "Surveillance humaine ou surveillance par les systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage" soumise au livre VI de la sécurité intérieure délivrée par le CNAPS ».

2. Prérequis

Être majeur ;

Être titulaire du numéro préalable délivré par le CNAPS nécessaire à l'entrée en formation ou d'une carte professionnelle en cours de validité ;

Avoir un casier judiciaire vierge ;

Pour les personnes de nationalité étrangère : niveau B1 (ou équivalent) et avoir un titre de séjour de + 5 ans.

3. Contenu et découpage horaire

1ère partie : Connaissance des vecteurs d'incendie (7 heures)

- Le feu ;
- Les différents moyens d'extinction ;
- Les différents moyens de secours ;
- Les dispositions pour faciliter l'action des sapeurs-pompiers ;
- Le comportement au feu ;
- Les systèmes de sécurité incendie ;

2ème partie : Secourisme (14 heures)

- Le Sauvetage Secourisme du Travail ;
- Les risques persistants pour protéger ;
- De protéger à prévenir ;
- Examiner ;
- Alerter ou faire alerter ;
- Secourir.

3ème partie : Environnement juridique de la sécurité privée (22 heures)

- Le livre VI du Code de la sécurité intérieure et ses décrets d'application ;
- Les dispositions utiles du code pénal ;
- Application de l'article 73 du code de procédure ;
- Les principes de la République ;
- Les garanties liées au respect des libertés publiques ;
- La déontologie professionnelle.

SI. GROUPE

3, rue du Bois Sauvage
91000 EVRY-COURCOURONNES

 N°Vert 0805.32.18.18

Mail : contact@si-groupe.com

Site web : <https://si-groupe.com/>



4^{ème} partie : Surveillance et gardiennage (44 heures)

- Accueillir et contrôler les accès ;
- Connaître les éléments d'un poste de contrôle de sécurité ;
- Préparation d'une mission ;
- Application de l'article 73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions l'APS ;
- Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes.

5^{ème} partie : Gestion des conflits et des situations conflictuelles dégradées (21 heures)

- Gestion des risques et des situations conflictuelles ;
- Gestion des risques et des situations conflictuelles dégradées.

6^{ème} partie : Evènementiel (14 heures)

- Le cadre légal des grands rassemblements ;
- Les acteurs ;
- Le contrôle d'accès et le filtrage ;
- PIB.

7^{ème} partie : Télésurveillance et vidéoprotection (7 heures)

- Télésurveillance et vidéoprotection.

8^{ème} partie : Transmission des consignes et informations (15 heures)

- Savoir transmettre des consignes ;
- Réaliser une remontée d'informations ;
- Connaissance de l'outil informatique ;
- Appliquer les techniques d'information et de communication ;
- Transmission des consignes et informations.

9^{ème} partie : Gestion des risques (31 heures)

- Maîtriser la gestion des alarmes ;
- Evaluer les risques professionnels et industriels ;
- Protéger le travailleur isolé ;
- Sensibilisation au risque électrique ;
- Prévention des risques terroristes.

4. Evaluation des connaissances en cours de stage

Les connaissances des stagiaires sont évaluées par oral chaque jour par les formateurs. Une évaluation écrite sera effectuée en fin de formation afin d'identifier les éventuelles lacunes du stagiaire en matière de théorie.

5. Moyens pédagogiques

Chaque stagiaire se verra confier, à l'ouverture de stage, un fascicule pédagogique à jour des dernières modifications réglementaires comportant les modules de formation.

Des exercices de mise en pratique des connaissances seront réalisés au cours de la formation avec mises en situation réelle et exercices sur feu réel (manipulation extincteurs, RIA...).

Des QCM/QCU informatiques avec télécommande seront réalisés régulièrement afin d'évaluer les connaissances théoriques du stagiaire.

Des vidéos seront projetées aux stagiaires afin de synthétiser les modules évoqués durant la formation.

Sécurité Incendie.IDF
6 rue du Bois Sauvage
91000 EVRY-COURCOURONNES

☎ 01.64.98.13.13

📞 N°Vert 0805.32.18.18

N° de déclaration d'activité : II 9106776 9I

Mail : contact@si-idf.com

Site web : <https://www.agence-idf.si-groupe.com/>



6. Examen

5 Blocs de Compétences (BC) dont 3 BC validés par contrôle continu ;
1 QCM et 2 Blocs de Compétences (BC) de mises en situation pratique (examen sur une journée).

7. Attestation

Chaque stagiaire ayant validé l'intégralité des BC se verra délivrer une attestation ainsi qu'un diplôme lui permettant d'obtenir la Carte Professionnelle dématérialisée pour l'activité "Surveillance humaine ou surveillance par les systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage" soumise au livre VI de la sécurité intérieure délivrée par le CNAPS.

